

— université
— lumière
— LYON 2

UFR **a**NTHROPOLOGIE
SOCIOLOGIE
SCIENCE **P**OLITIQUE



INFOS PRATIQUES

Rentrée 2021-2022



CONTACTS LICENCES :

Responsable de scolarité portails/licences et gestion des salles

Perrine GUENAU

Bureau H333 - Tél : 04 78 77 24 97

perrine.guenault@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - Portail 9 - Sciences sociales

Myriam LAPRAND

Bureau H324 - Tél : 04 78 77 24 96

myriam.laprand@univ-lyon.fr

Gestionnaire de scolarité - Portail 13 Institutions et société

Nathalie HUOT

Bureau H328 - Tél : 04 78 77 26 00

nathalie.huot@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - L2 et L3 Science politique

Céline VEYRIER

Bureau H320 - Tél : 04 78 77 43 42

celine.bianchi@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - Portail 14 - MIASHS (Mathématiques et Informatique appliquées aux Sciences humaines et sociales)

Myriam LAPRAND

Bureau H324 - Tél : 04 78 77 24 96

Portail-miashs-L1@listes.univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - L2 et L3 Sociologie - Relations internationales

Marianne VIDIL

Bureau H326 - Tél : 04 78 77 23 80

m.vidil@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - L2 et L3 MIASHS - L2 et L3 SHS Anthropologie

Anne de CRESCENZO

Bureau H322 - Tél : 04 78 77 24 63

anne.decrescenzo@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - L2 et L3 Sciences sociales

Nathalie HUOT

Bureau H328 - Tél : 04 78 77 26 00

nathalie.huot@univ-lyon2.fr

CONTACTS MASTERS :

Responsable de scolarité masters

Valérie LOBSTEIN

Bureau H344 - Tél : 04 78 77 30 18

valerie.lobstein@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - M1 et M2 mention Anthropologie

Sarah GHORZI

Bureau H332 - Tél : 04 78 77 44 07

sarah.ghorzi@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - M1 et M2 mention Science politique

Elodie MORAN

Bureau H318- Tél : 04 78 77 43 29

elodie.moran@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - M1 et M2 mention Etudes sur le genre

Parcours ANACIS, mention IDS

Fatima HADDANE

Bureau H330 - Tél : 04 78 77 31 73

fatima.haddane@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité - M1 et M2 mention Sociologie

Parcours Nouveaux modes de vie, mention VEU

Alexis LAURENT

Bureau H329 - Tél : 04 78 77 43 43

a.laurent@univ-lyon2.fr

Gestionnaire du master Ville et Environnements Urbains - Parcours Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine

Olivier DAMOUR

Bureau H342 - Tél : 04 78 77 43 41

olivier.damour@univ-lyon2.fr

CONTACTS CHARGÉES DE MISSION :

Chargé de mission formation initiale

Céline DEHAENE

Bureau H312 - Tél : 04 78 77 30 37

c.dehaene@univ-lyon2.fr

Chargé de mission formation continue

Fadila TAIBI

Bureau H343 - Tél : 04 78 77 23 41

fadila.taibi@univ-lyon2.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES - LICENCES :

Responsable pédagogique - Portail 9 - Sciences sociales

Benoît EYRAUD - Bureau H502 - @ : benoit.eyraud@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L2 Sciences sociales

Isabelle MALLON - Bureau H512 - @ : isabelle.mallon@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L3 Sciences sociales

Diane RODET - Bureau H308 - @ : diane.rodet@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - Portail 13 Institutions et société

Nancy VENEL - Bureau H312 - @ : nancy.venel@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L2 Science politique

Narguesse KEYHANI - Bureau H352 - @ : n.keyhani@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L3 Science politique

Thibaut RIOUFREYT - Bureau H345 - @ : thibaut.rioufreyt1@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - Portail 14 - MIASHS

Loïc BONNEVAL - Bureau H310 - @ : loic.bonneval@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L2 et L3 MIASHS

Jacques VIALLANEIX - Bureau H301 - @ : jacques.viallaneix@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L2 Sociologie

Gérard SANTI - Bureau H308 - @ : gerard.santi@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L3 Sociologie

Frédéric RASERA - Bureau H502 - @ : frederic.rasera@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L2 SHS Anthropologie

Claire VIDAL - Bureau H304 - @ : claire1.vidal@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - L3 SHS Anthropologie

Thierry BOISSIERE - Bureau H304 - @ : thierry.boissiere@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - DU d'Anthropologie et images numériques

Denis CERCLET - Bureau H611 - @ : denis.cercllet@univ-lyon2.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES - FORMATION CONTINUE :

Responsables pédagogiques - M2 ÉGALITÉS cours d'emploi et DU ÉGALITÉS

Marie-Clémence LE PAPE - Bureau H308 - @ : marie-clemence.lepape@univ-lyon2.fr

Cécile FAVRE - Bureau H301 - @ : cecile.favre@univ-lyon2.fr

Responsables pédagogiques - Master SDO cours d'emploi

Magali ROBELET - Bureau H311 - @ : magali.robelet@univ-lyon2.fr

Bruno MILLY - Bureau H310 - @ : bruno.milly@univ-lyon2.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES - MASTERS :

Responsable pédagogique - M1 Anthropologie et M2 Ethnologie des mondes contemporains

Michèle CROS - Bureau H411 - @ : michele.cros@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 Mobilités : hommes, temps et espaces

Bianca BOTEÀ - Bureau H406 - @ : bianca.botea@univ-lyon2.fr

Responsables pédagogiques - M2 Nouveaux modes de médiations

Denis CERCLET - Bureau H611 - @ : denis.cerclet@univ-lyon2.fr

Responsables pédagogiques - Master CREOLE

Marie-Pierre GIBERT - Bureau H610 - @ : marie-pierre.gibert@univ-lyon2.fr

Olivier GIVRE - Bureau H610 - @ : olivier.givre1@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M1 ÉGALES - M1 ÉGALITÉS

Marion MAUDET - Bureau H301 - @ : marion.maudet@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 ÉGALES- M2 ÉGALITÉS- M2 SEGO

Cécile FAVRE - Bureau H301 - @ : cecile.favre@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M1 et M2 Mobilités - ÉGALES

Cécile FAVRE - Bureau H301 - @ : cecile.favre@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - Master ANACIS, mention IDS

Bertrand RAVON - Bureau H 346 - @ : bertrand.ravon@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M1 Science politique

Clement DESRUMAUX - Bureau H 352 - @ : clement.desrumeaux@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 Enquêtes et analyse des processus politiques

Ivan BRUNEAU - Bureau H352 - @ : ivan.bruneau@univ-lyon2.fr

Responsables pédagogiques - M2 Métiers de la représentation

Camille HAMIDI - Bureau H349 - @ : camille.hamidi@univ-lyon2.fr

Guillaume GOURGUES - Bureau H349 - @ : guillaume.gourgues@univ-lyon2.fr

Sophie BEROUÏD - Bureau H345 - @ : sophie.berouid@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 Politique internationale et analyse des transitions

Cyril MAGNON-PUJO - Bureau H350 - @ : cyril.magnon-pujo@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M1 Sociologie

Jean-Hugues DECHAUX - Bureau H308 - @ : jean-hugues.dechaux@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 SADL

Béatrice MAURINES - Bureau H311 - @ : beatrice.maurines@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 SDO

Magali ROBELET - Bureau H311 - @ : magali.robelet@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - M2 ASC

Sylvia FAURE - Bureau H510 - @ : sylvia.faure@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique - Master VEU parcours Nouveaux modes de vie

Jean-Yves AUTHIER - Bureau H507 - @ : jean-yves.authier@univ-lyon2.fr

FOIRE AUX QUESTIONS :

Quand vais-je avoir mon certificat de scolarité ?

S'il s'agit de votre première inscription à Lyon 2, vous obtiendrez votre certificat d'inscription directement après votre rendez-vous avec le centre d'inscription. Tous les trois mois, votre certificat de scolarité vous est envoyé automatiquement sur votre boîte mail Lyon 2. En cas de réinscription, vous l'obtiendrez par voie postale après vous êtes inscrit.e administrativement en ligne.

Où dois-je remettre les dossiers du CROUS ?

Le bureau de scolarité ne gère pas les demandes de bourse, rendez-vous au CROUS directement.

Crous de LYON - 59 rue de la Madeleine - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 80 17 70

Accueil du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Où et quand dois-je faire ma carte IZLY ?

Pour plus d'informations, rendez-vous au centre d'inscription.

En cas de perte ou de vol, rendez-vous en salle PR21 (voir plan campus Berges du Rhône) ou F006 (voir plan campus Porte des Alpes)

Que faire en cas de problème relatif à la période d'intégration ?

Adressez-vous à rentree@univ-lyon2.fr

Page web : <http://periodeintegration.univ-lyon2.fr/>

Je souhaite faire un changement d'adresse ?

Rendez-vous simplement au bureau de la / le gestionnaire de scolarité pour signaler votre changement d'adresse ou envoyez-lui un mail.

Comment accéder à mon contrat pédagogique et l'imprimer ?

Vous pouvez y accéder directement via l'URL suivant :

<http://inspedaweb.univ-lyon2.fr/ip-web/loginConsultation.jsf>

Dois-je rendre mon contrat pédagogique à la/le gestionnaire de scolarité ?

Oui et cela pour les deux semestres lorsque ceux-ci sont disponibles sur votre messagerie Lyon 2. Ils sont à rendre signés auprès de la / du gestionnaire de scolarité par mail, boîte aux lettres ou physiquement. Le / la gestionnaire

de scolarité pourra ainsi vérifier que vous êtes bien inscrit.es à tous les enseignements et donc à tous vos examens.

Je souhaite changer de TD ?

Téléchargez et remplissez le formulaire en début du semestre correspondant (disponible sur le site web de l'UFR ou dans le patio étudiant.es en H319), et ramenez-le au bureau de scolarité accompagné obligatoirement du **justificatif** (contrat de travail, certificat de double licence, etc), précisez bien les numéros de TD et respectez la date butoir indiquée pour rendre le document.

Que faire en cas d'absence à un TD ?

Dès votre retour vous avez 8 jours pour vous rendre à votre bureau de scolarité muni du formulaire d'absence (**disponible sur le site web de l'UFR ou dans le patio étudiant.es en H319**) et du justificatif. Sans justificatif, votre absence sera considérée comme injustifiée.

ATTENTION : Comme le prévoit le contrat passé avec le CROUS pour l'obtention de votre bourse, en cas d'absence injustifiée (en CM, TD ou aux examens), le remboursement de votre bourse vous sera demandé. Une seule absence injustifiée au TD est tolérée.

Je souhaite faire un stage où dois-je m'adresser ?

Si stage volontaire : vous devez vous adresser directement au service des stages : <https://www.univ-lyon2.fr/formation-et-vie-universitaire/scolarite-generale/les-stages>

Si stage obligatoire dans votre formation : vous devez vous connecter sur APPLIS/P-STAGE, créer votre convention de stage, l'envoyer par mail à la / le gestionnaire pour validation et signature. Des boîtes aux lettres sont disponibles dans le patio étudiant.es (H319) si besoin.

Je souhaite partir en échange à l'étranger l'année prochaine ?

Pour toute question administrative, veuillez contacter à l'UFR

Marianne VIDIL - m.vidil@univ-lyon2.fr - bureau H326

Pour toute question pédagogique : merci de prendre contact directement avec votre responsable des relations internationales (RI).

Vous pouvez également contacter la Direction des Relations internationales (DRI). Chaque année, la DRI organise une semaine de mobilité vers mi-octobre.

Site web : <https://www.univ-lyon2.fr/etudiant-e-international-e-1>

Comment faire un aménagement d'étude pour :

- une dispense d'assiduité ?

Une DA est une demande de dispense d'assiduité accordée exceptionnellement par le responsable d'année en cas d'impossibilité majeure de suivre un TD.

Téléchargez et remplissez le formulaire en début de semestre correspondant (disponible sur le site web de l'UFR ou au patio étudiant.es en H319) et ramenez-le auprès du / de la gestionnaire accompagné obligatoirement d'un justificatif. La dispense ne concerne que le TD, il faudra vous rendre aux examens. **Respecter la date butoir indiquée pour rendre le document.**

ATTENTION : en cas d'acceptation, il vous faudra impérativement prendre connaissance des modalités de contrôles des connaissances.

- une raison de santé ?

Prendre RDV avec le médecin de prévention et/ou avec la mission handicap : <https://www.univ-lyon2.fr/campus/demande-d-amenagement-des-etudiant-es-en-situation-de-handicap-ou-ayant-un-probleme-de-sante>.

Sachez qu'en cas de handicap majeur ou mineur, il est important de vous faire reconnaître par la Mission handicap pour bénéficier d'un aménagement de vos examens (tiers temps, ordinateur, secrétaire, agrandissement de document, etc). Cette reconnaissance vous permettra aussi de vous aider à gérer au mieux votre emploi du temps et vos enseignements, absences s'il y a, prise de notes et transmission.

Que faire en cas d'absences récurrentes suite à un problème de santé :

Prendre RDV avec le Service santé universitaire (SSU) de l'Université Lumière Lyon 2 : mpu@univ-lyon2.fr

Qui dois-je contacter si j'ai un problème avec les cours de TIC et de LANGUES ?

Merci de voir directement avec le secrétariat correspondant qui pourra vous renseigner. Le / la gestionnaire de votre formation ne dispose pas des informations nécessaires pour vous répondre.

Pour TIC : ICOM - bâtiment L : <https://icom.univ-lyon2.fr/contact>

Pour les langues : LANGUES - bâtiment O : <https://lesla.univ-lyon2.fr/contact>

Tout sur la Césure :

La césure est une interruption temporaire des études de 6 mois (césure au semestre) à 1 an (césure annuelle) et s'adresse à tout.es les étudiant.es admis.es à l'Université Lyon 2, de la 1ère année de Licence jusqu'au Doctorat, pour réaliser un projet, vivre une autre expérience, en France ou à l'étranger.

Plus d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/construire-son-projet-d-etudes/cesure>

Conseils de perfectionnement :

Des conseils de perfectionnement réunissant des représentant.es des enseignant.es-chercheur.es, des enseignant.es, des personnels BIATSS, des étudiant.es et du monde socioprofessionnel sont mis en place. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre e les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socioprofessionnel. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site. (Voir cadre national des formations, arrêté du 22 janvier 2014, article 5/ Règlement de scolarité Licence ou Master Article 4).

La session 2 :

En cas d'échec à la première session et de non validation d'une UE, l'étudiant.e ne peut repasser à la seconde session du même semestre que les éléments pédagogiques pour lesquels il/elle n'a pas obtenu la moyenne. Les notes supérieures ou égales à la moyenne sont conservées pour la deuxième session.

Pour les UE non validées à la première session, les étudiant.es ont le choix de se présenter ou non à la deuxième session pour les éléments pédagogiques pour lesquels ils/elles n'ont pas obtenu la moyenne. En cas de présentation à la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue pour la délibération de jury.

En cas de non présentation à la deuxième session, la note de l'élément pédagogique obtenue en première session est automatiquement prise en compte. (Voir règlement de scolarité Licence ou règlement de scolarité Master).

Documents utiles à votre scolarité à retrouver sur le site web de l'UFR :

- Règlements de scolarité
- Calendrier des examens
- Calendrier universitaire
- Modalités de contrôle des connaissances

Pour toute question sur la scolarité, je m'adresse à mon/ma gestionnaire de scolarité : page 2 et 3

Pour toute question sur les enseignements, le parcours d'étude, je m'adresse à mon responsable pédagogique (responsable de l'année de formation dans laquelle je suis inscrit-t) : page 4 et 5

Pour toute question sur mon orientation, mes difficultés, je m'adresse à la coordinatrice des études.

INFORMATIONS PRATIQUES

PC Sécurité

Si vous avez un problème de sécurité, merci de contacter un des deux numéros suivants :

- **04 78 77 26 14** - Poste Central de sécurité Porte des Alpes
- **04 78 69 76 99** - Poste Central de sécurité Berges du Rhône

Plagiat

Attention, le plagiat est une faute grave. Pour savoir comment citer vos sources en respectant le droit d'auteur et découvrir les licences libres pour l'utilisation et la diffusion des œuvres, rendez-vous sur l'URL suivant : http://scdautoformation.univ-lyon2.fr/formdoc/SourcesPlagiat/co/Droit_auteur_web.html

Réseaux sociaux

Attention : L'UFR ASSP ne possède en aucune façon de compte sur les réseaux sociaux. Les seules informations officielles sont diffusées sur le site web et par les gestionnaires de scolarité.

Accueil des étudiants étrangers :

C'est l'activité originelle de la DRI, laquelle s'articule autour de 3 axes forts : la mobilité entrante, la mobilité sortante et les bourses de mobilité.

Les agent.es du service sont en contact permanent avec les étudiant.es préparant ou réalisant leur mobilité. Tout au long de leur projet, ils/elles réalisent le lien avec leur établissement partenaire ou d'origine. Ils/elles sont souvent le/la premier.e interlocuteur/trice lorsque les problèmes surgissent et jouent donc un rôle clé dans la bonne réalisation de cette mobilité. Au-delà des contacts avec les étudiant.es, une véritable collaboration existe également avec les enseignant.es responsables d'échange et les établissements partenaires.

C'est dans ce service également qu'est pris en charge la mobilité des personnels (enseignant.e.s et administratifs).

+ d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/international/dri>

Le sport dans vos études :

Vous avez la possibilité de pratiquer une activité sportive notée ou non pendant vos études à Lyon 2

+ d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/campus/vie-sportive-2>

Le service de santé universitaire :

Le Service de santé universitaire (SSU) propose aux étudiant.es de l'Université des consultations de soins (médecine générale, soins infirmiers, gynécologie) et de prévention (médecine préventive, infirmière, psychologie, diététique) sur le campus Porte des Alpes (à Bron) en complémentarité avec les médecins de ville et les centres hospitaliers.

L'équipe du SSU est composée de médecins, d'infirmier.es, d'une diététicienne, d'une psychologue et d'une maïeuticienne et est renforcée par une équipe administrative qui vous accueille sur place ou par téléphone.

+ d'infos : ssu@univ-lyon2.fr

Guichet des Services Numériques (GSN) :

Les Guichets des services numériques (GSN), qui dépendent de la Direction des systèmes d'information (DSI), sont deux espaces informatiques dédiés à la communauté universitaire, un sur chaque campus. Ils vous accueillent durant l'année universitaire (septembre à juin). Vous y trouverez une vingtaine de postes informatiques de type PC et des copieurs numériques connectés (N/B et couleur) mais surtout une équipe de «moniteur/trices - étudiant.es» encadrée par deux personnels référent.es de la DSI.

Vous pouvez également emprunter du matériel spécifique (dictaphone, micro, caméra, etc.)

Vous pouvez également emprunter du matériel spécifique (dictaphone, micro, caméra, etc.)

GSN :

Campus Porte des Alpes - bâtiment F- salle F006

5 avenue Pierre Mendès-France

69500 BRON - Tel : 04 78 77 44 31

Épicerie solidaire : Association GAELIS

L'association GAELIS a ouvert une épicerie solidaire sur le campus Porte des Alpes, en face de la MDE.

Les produits vendus à moindre coûts sont issus de banques alimentaires, de dons de magasins locaux ou de grandes surfaces.

L'accès à l'épicerie, d'une durée renouvelable de 2 à 3 mois, se fait sur dossier prenant en compte les ressources de l'étudiant.e.

+ d'infos : agoraelyon2.dossiers@gaelis.fr

UFR ASSP

Horaires d'ouverture au public

Tous les jours, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
sauf le lundi après-midi et le vendredi après-midi

Associations étudiantes et élu.es étudiant.es au conseil de l'UFR

Retrouvez les associations étudiantes de l'UFR ASSP sur le site web de l'UFR ainsi que les représentant.es élu.es étudiant.es au conseil de l'UFR ASSP.

Espace dédié aux étudiant.es au sein du bâtiment H

Patio étudiant.es (H319): banquettes et espace de travail disponibles* pour un petit groupe, documents et informations utiles, boîtes aux lettres des gestionnaires de scolarité et des enseignant.es

**Sous réserve des consignes sanitaires*

MAISON DE L'ÉTUDIANT.E

À votre disposition

- Salle Hors-sac pour déjeuner du lundi au vendredi de 11h à 15h (1er étage) : équipée de micro-ondes et ouverte à tout.es
- Espace calme de détente (1er étage) : jeux de société, BD, fauteuils poufs et chauffeuses à disposition
- Salles équipées sur réservation (auprès du service de la vie étudiante) : salles de répétitions, salle polyvalente, salle de musique, espace d'exposition, local inter-associatif
- Ressources mises à disposition (matériel photo, vidéo, barnums)

Vie étudiante

- Accueil et accompagnement des initiatives étudiantes :
- Financement et accompagnement des projets individuels et associatifs

Engagement citoyen

Vous êtes étudiant.e en L2, L3 ou M1 ET vous êtes engagé.e bénévolement : dans une association, en tant que donneur/donneuse de notes à la Mission handicap, en tant que sapeur-pompier volontaire, en tant que réserviste.

L'Université vous propose de valoriser votre engagement étudiant par l'octroi d'un bonus sur votre 2nd semestre !

Comment faire ? Contactez la vie étudiante par mail :

vie.etudiante@univ-lyon2.fr ou par téléphone au 04 78 77 26 13 ou 04 78 77 43 80.

Mission handicap

mission.handicap@univ-lyon2.fr / 04 78 77 31 05

Campus Porte des Alpes

Maison de l'étudiant - Bureau 112

Lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Accompagnement social

Prise de rendez-vous via le service social du CROUS :

- Se rendre à l'accueil social du CROUS - 59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon. Ouvert chaque lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Prendre RDV en ligne <https://www.clicrdv.com/crous-de-lyon> ou faire un mail à **ssocial@crous-lyon.fr**
- Téléphone au 04 72 80 13 25

SSU / SERVICE SANTÉ UNIVERSITAIRE - Campus Porte des Alpes

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, fermeture à 16h30 le vendredi.

Par téléphone au 04 78 77 43 10 ou par courriel - mpu@univ-lyon2.fr

SCUIO-IP

Pôle Stages et insertion

- Trouver un stage ou un premier emploi ?
- Améliorer vos CV et Lettre de motivation ?
- Préparer vos entretiens de recrutement ?
- Préciser votre projet professionnel ?

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf le mercredi après-midi et le vendredi matin

Campus Porte des Alpes - Rez-de-chaussée bâtiment F

Contact par téléphone : 04 78 77 26 04

Pour les contacter par mail ou prendre rendez-vous : <https://www.univ-lyon2.fr/stages-emplois/contact-pole-stages-insertion-scuio-ip>

Pôle Orientation et réussite

- Documentation sur les études et les métiers
- Réorientation
- Prendre rendez-vous avec un.e conseiller.e d'orientation
- Bénéficier d'un programme de marrainage / parrainage / tutorat

Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30

Campus Porte des Alpes - Rez-de-chaussée bâtiment B

Contact par téléphone : 04 78 77 23 42

Pour les contacter par mail ou prendre rendez-vous : <https://www.univ-lyon2.fr/re-orientation/contact-pole-orientation-reussite-scuio-ip>

AUTRES LIEUX DISPONIBLES SUR LE CAMPUS PDA

Au sein du bâtiment O

Espace de travail collaboratif (rez-de-jardin)

Accès sans réservation, ouvert aux horaires d'ouverture de l'Université, 100m², mobiliers modulables, dispositifs audiovisuels, prises, accès réseau internet, écrans partageables et tableaux blancs

Calendrier universitaire 2021-2022

Approuvé en CFVU du 5 mars 2021 et en cA du 12 mars 2021

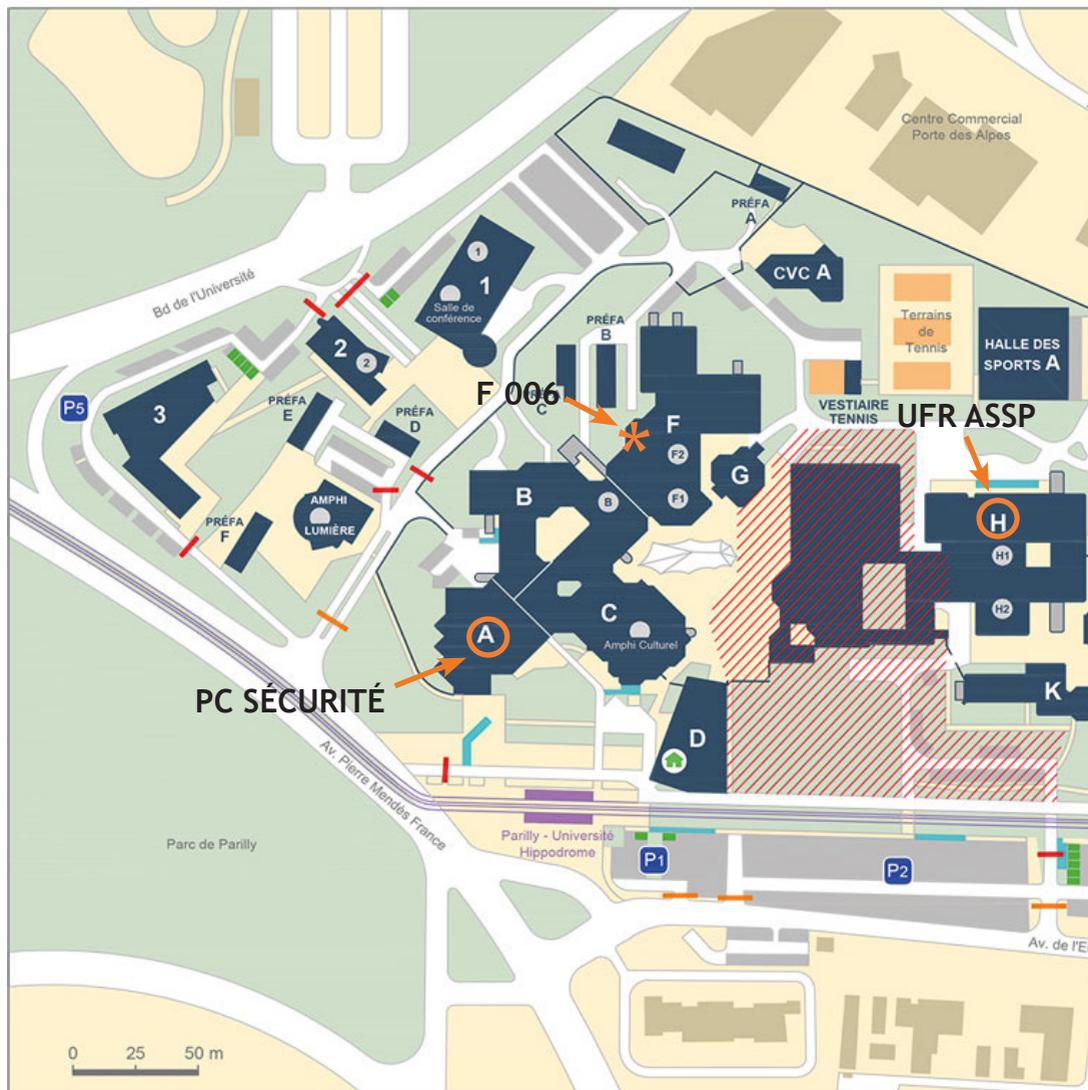
AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FÉVRIER	
1 DI		1 ME		1 VE		1 LU		1 ME		1 SA		1 MA	
2 LU		2 JE		2 SA		2 MA		2 JE		2 DI		2 ME	
3 MA		3 VE		3 DI		3 ME		3 VE		3 LU		3 JE	
4 ME		4 SA		4 LU Semaine 4		4 JE		4 SA		4 MA		4 VE	
5 JE		5 DI		5 MA		5 VE		5 DI		5 ME		5 SA	
6 VE		6 LU		6 ME		6 SA		6 LU Semaine 12		6 JE		6 DI	
7 SA		7 MA	PI	7 JE		7 DI		7 MA		7 VE		7 LU Semaine 3	
8 DI		8 ME		8 VE		8 LU Semaine 8		8 ME		8 SA		8 MA	
9 LU		9 JE		9 SA		9 MA		9 JE		9 DI		9 ME	
10 MA	Vacances d'été fermeture de l'université	10 VE	10 DI		10 ME		10 VE		10 LU		10 JE		10 SA
11 ME		11 SA		11 LU Semaine 5		11 JE		11 SA		11 MA		11 VE	
12 JE		12 DI		12 MA		12 VE		12 DI		12 ME		12 SA	
13 VE		13 LU Semaine 1	RENTRER	13 ME		13 SA		13 LU		13 JE		13 DI	
14 SA		14 MA		14 JE		14 DI		14 MA		14 VE		14 LU Semaine 4	
15 DI		15 ME		15 VE		15 LU Semaine 9		15 ME	Semaine de rattrapage et de révisions	15 SA		15 MA	
16 LU		16 JE		16 SA		16 MA		16 JE		16 DI		16 ME	
17 MA		17 VE		17 DI		17 ME		17 VE		17 LU		17 JE	
18 ME		18 SA		18 LU Semaine 6		18 JE		18 SA		18 MA		18 VE	
19 JE		19 DI		19 MA		19 VE		19 DI		19 ME		19 SA	
20 VE		20 LU Semaine 2		20 ME		20 SA		20 LU		20 JE		20 DI	
21 SA		21 MA		21 JE		21 DI		21 MA		21 VE		21 LU	
22 DI		22 ME		22 VE		22 LU Semaine 10		22 ME		22 SA		22 MA	
23 LU	Ouverture	23 JE	23 SA		23 MA		23 JE	Vacances fin d'année fermeture de l'Université	23 DI		23 ME		
24 MA	24 VE		24 DI		24 ME		24 VE		24 LU Semaine 1	RENTRER	24 JE		
25 ME	25 SA		25 LU Semaine 7		25 JE		25 SA		25 MA		25 VE		
26 JE	26 DI		26 MA		26 VE		26 DI		26 ME		26 SA		
27 VE	27 LU Semaine 3		27 ME		27 SA		27 LU		27 JE		27 DI		
28 SA	28 MA		28 JE		28 DI		28 MA		28 VE		28 LU Semaine 5		
29 DI	29 ME		29 VE		29 LU Semaine 11		29 ME		29 SA				
30 LU	30 JE		30 SA		30 MA		30 JE		30 DI				
31 MA			31 DI				31 VE		31 LU Semaine 2				
AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FÉVRIER	

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
	1 MA	1 VE	1 DI	1 ME	1 VE	1 LU
	2 ME	2 SA	2 LU	2 JE	2 SA	2 MA
	3 JE	3 DI	3 MA	3 VE	3 DI	3 ME
rendu des notes	4 VE	4 LU Semaine 10	4 ME	4 SA	4 LU	4 JE
	5 SA	5 MA	5 JE	5 DI	5 MA	5 VE
	6 DI	6 ME	6 VE	6 LU	6 ME	6 SA
	7 LU Semaine 6	7 JE	7 SA	7 MA	7 JE	7 DI
	8 MA	8 VE	8 DI	8 ME	8 VE	8 LU
	9 ME	9 SA	9 LU	9 JE	9 SA	9 MA
	10 JE	10 DI	10 MA	10 VE	10 DI	10 ME
	11 VE	11 LU Semaine 11	11 ME	11 SA	11 LU	11 JE
	12 SA	12 MA	12 JE	12 DI	12 MA	12 VE
	13 DI	13 ME	13 VE	13 LU	Jury AP-Midi	13 ME
Jury AP-Midi	14 LU Semaine 7	14 JE	14 SA	14 MA	Jury Journée	14 JE
Jury Journée	15 MA	15 VE	15 DI	15 ME	15 VE	15 LU
	16 ME	16 SA	16 LU	16 JE	16 SA	16 MA
	17 JE	17 DI	17 MA	17 VE	17 DI	17 ME
	18 VE	18 LU FERIE	18 ME	18 SA	18 LU	18 JE
	19 SA	19 MA Semaine 12	19 JE	19 DI	19 MA	19 VE
	20 DI	20 ME	20 VE	20 LU	20 ME	20 SA
	21 LU Semaine 8	21 JE	21 SA	21 MA	Examens terminaux semestres impairs session 2	21 DI
vacances universitaires	22 MA	22 VE	22 DI	22 ME	22 VE	22 LU Ouverture
	23 ME	23 SA	23 LU	23 JE	23 SA	23 MA
	24 JE	24 DI	24 MA	24 VE	24 DI	24 ME
	25 VE	25 LU	25 ME	25 SA	25 LU	25 JE
	26 SA	26 MA	26 JE	26 DI	26 MA	26 VE
	27 DI	27 ME	27 VE	27 LU	27 ME	27 SA
	28 LU Semaine 9	28 JE	28 SA	28 MA	28 JE	28 DI
	29 MA	29 VE	29 DI	29 ME	29 VE	29 LU
	30 ME	30 SA	30 LU	30 JE	30 SA	30 MA
	31 JE		31 MA		31 DI	31 ME
	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT

Vacances d'été
fermeture
de
l'université

Vacances d'été
fermeture de
l'université

Campus Porte des Alpes



LEGENDE

	ZONE CHANTIER		BATIMENT		PARKING		ESCALIER EXTERIEUR		
	AMPHITHEATRE		STATION DE TRAMWAY		BARRIERE				



- ACCUEIL
- MISSION HANDICAP
- ACCES PMR
- PLACES PMR

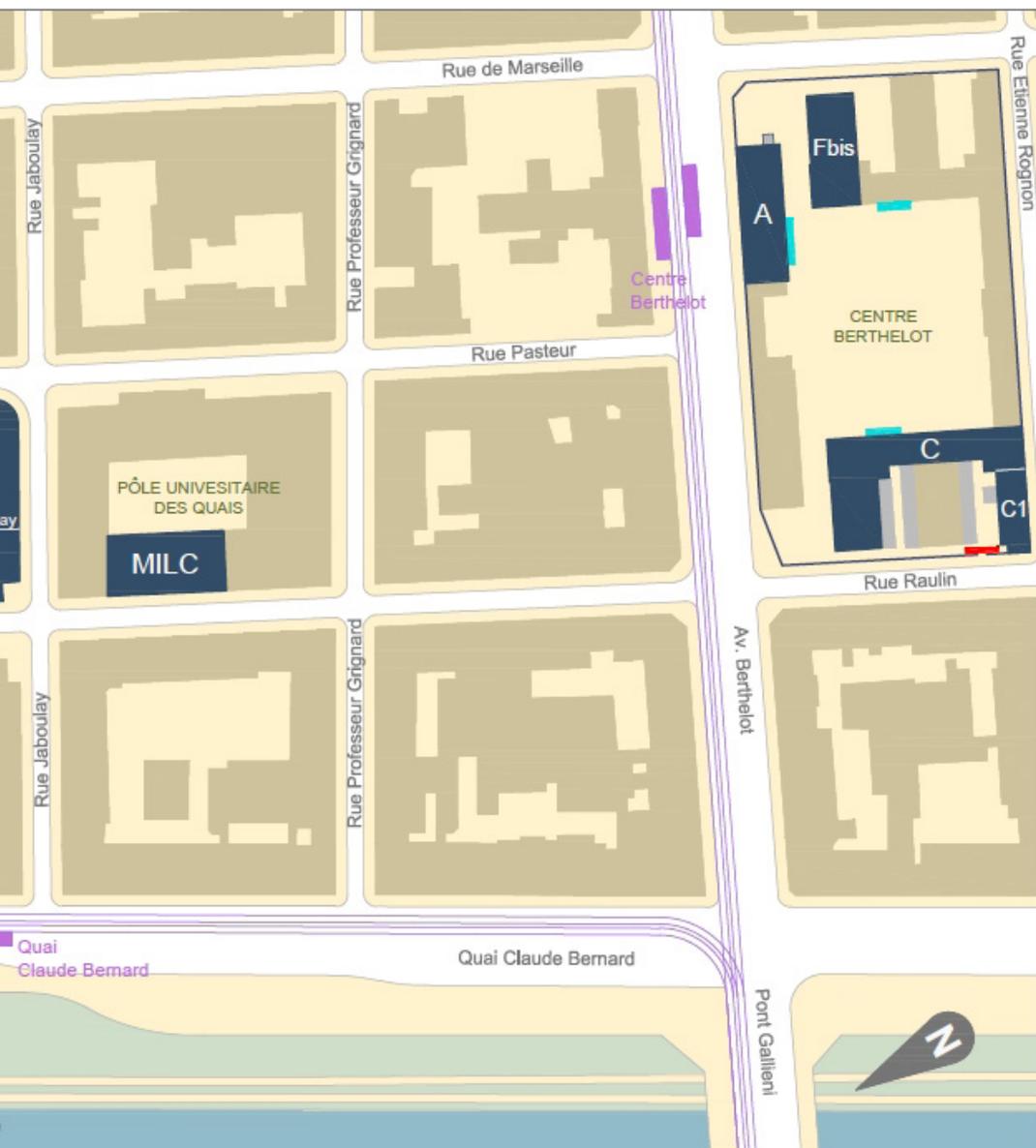
UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

Campus Berges du Rhône



LEGENDE

- | | | | | | | |
|----------|--------------|--|--------------------|--|----------|--|
| A | BATIMENT | | ESCALIER EXTERIEUR | | ACCUEIL | |
| | AMPHITHEATRE | | STATION DE TRAMWAY | | BARRIERE | |



-  ACCES PMR
-  PLACES PMR

-  PC SÉCURITÉ
-  SALLE PR 21



Université Lumière Lyon 2
UFR Anthropologie, Sociologie et Science politique

Bâtiment H (3^{ème} étage)
5 avenue Pierre Mendès France
69500 Bron

Ouverture au public :
de 09h00 à 12h00 Et de 13h30 à 16h00

Fermeture :
lundi et vendredi après-midi

- AVEZ-VOUS BIEN LU CE GUIDE ?
- PLUS DE QUESTIONS ?
- UN DOUTE ?
- UNE DERNIÈRE RELECTURE ...

- N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS VOIR !

Site internet de l'UFR :
<http://assp.univ-lyon2.fr/>

